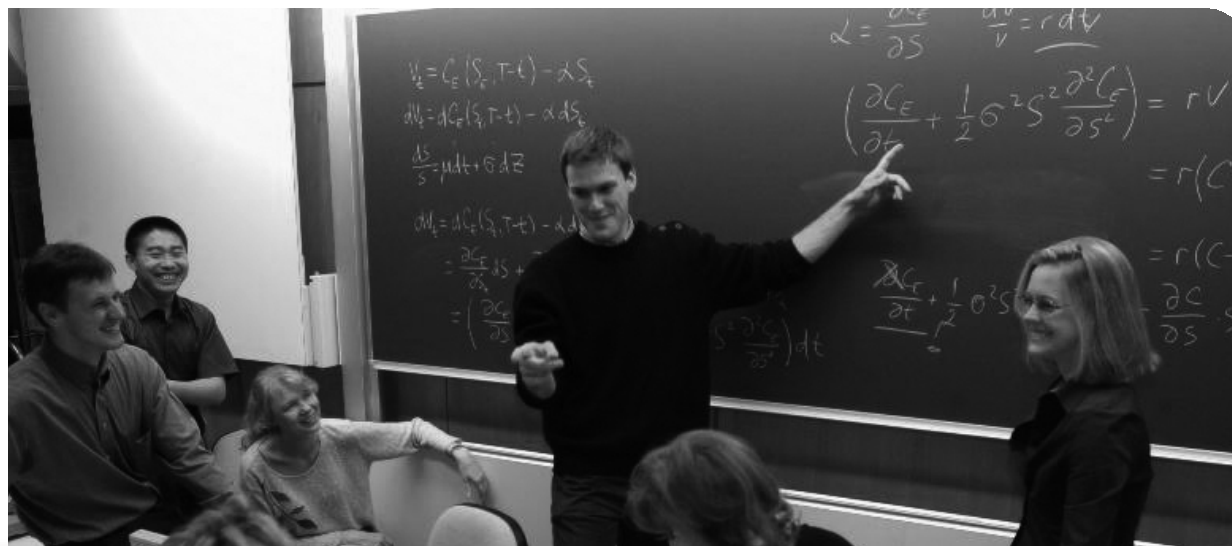


Unil

UNIL | Université de Lausanne



Colloque CPDT — 8 décembre 2016 — Mons

# Projet de territoire suisse

| le savoir vivant |

jeudi 8 décembre 2016

# Plan de l'exposé

1. Origine du Projet de territoire suisse (PTS)
2. Modalités d'élaboration du PTS: ou, comment développer un projet sans disposer d'une compétence constitutionnelle expresse et quelle utilité lui conférer
3. Création d'une légitimité: quand la légitimité du PTS découle de l'usage qui en est fait (et vice-versa))
4. Discussion de la notion de « territoire d'action » (TdA)
5. Exemples de structures relevant (?) des TdA

# 1. Origine du *Projet de territoire suisse* (PTS) \_ i

1996 — Grandes lignes de l'organisation du territoire suisse [OFAT]

2004 — La Suisse portrait urbain [ETH Studio Basel]

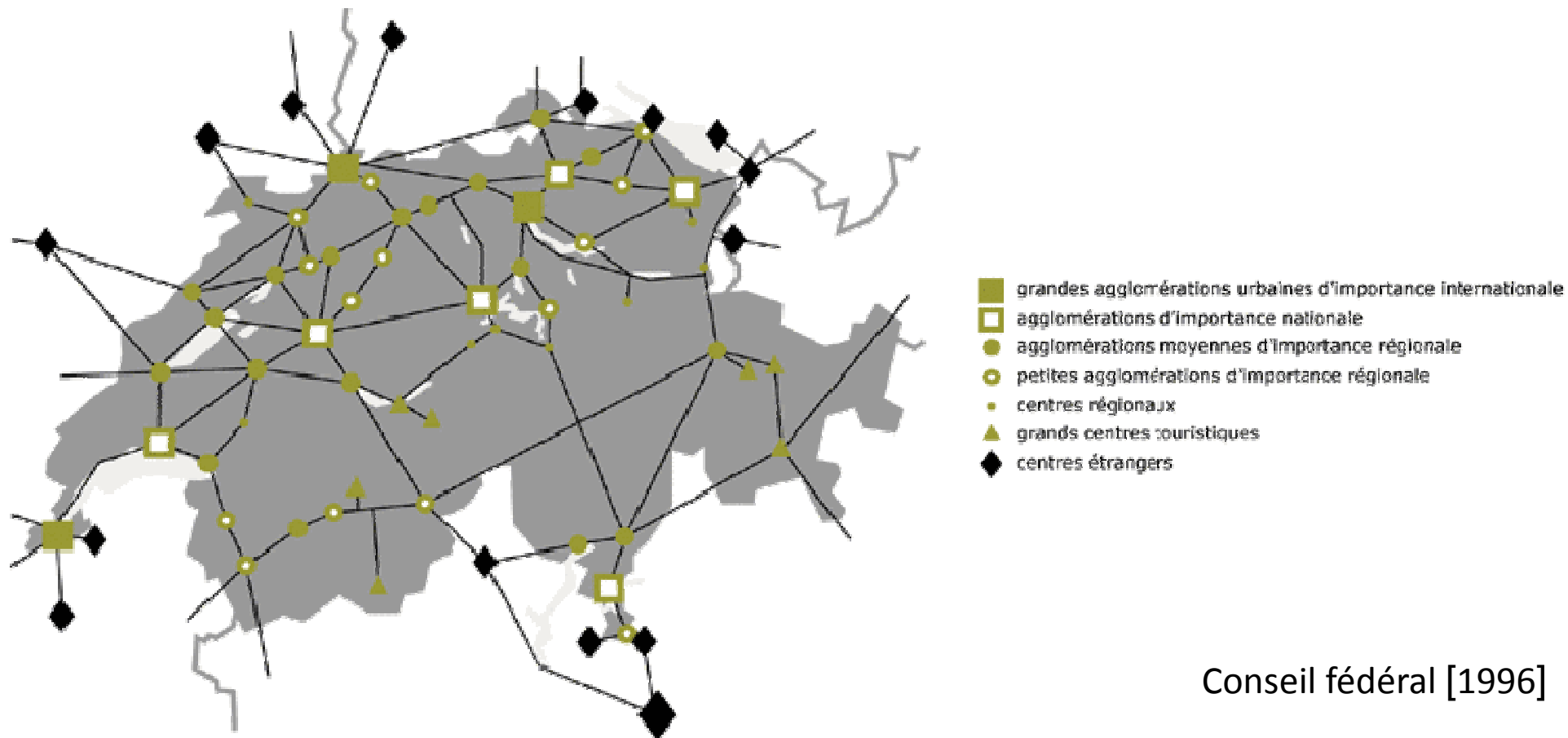
2005 — Stadtland Schweiz [Avenir Suisse]

2005 — Rapport sur l'aménagement du territoire [ODT]

2012 — Projet de territoire suisse (PTS)

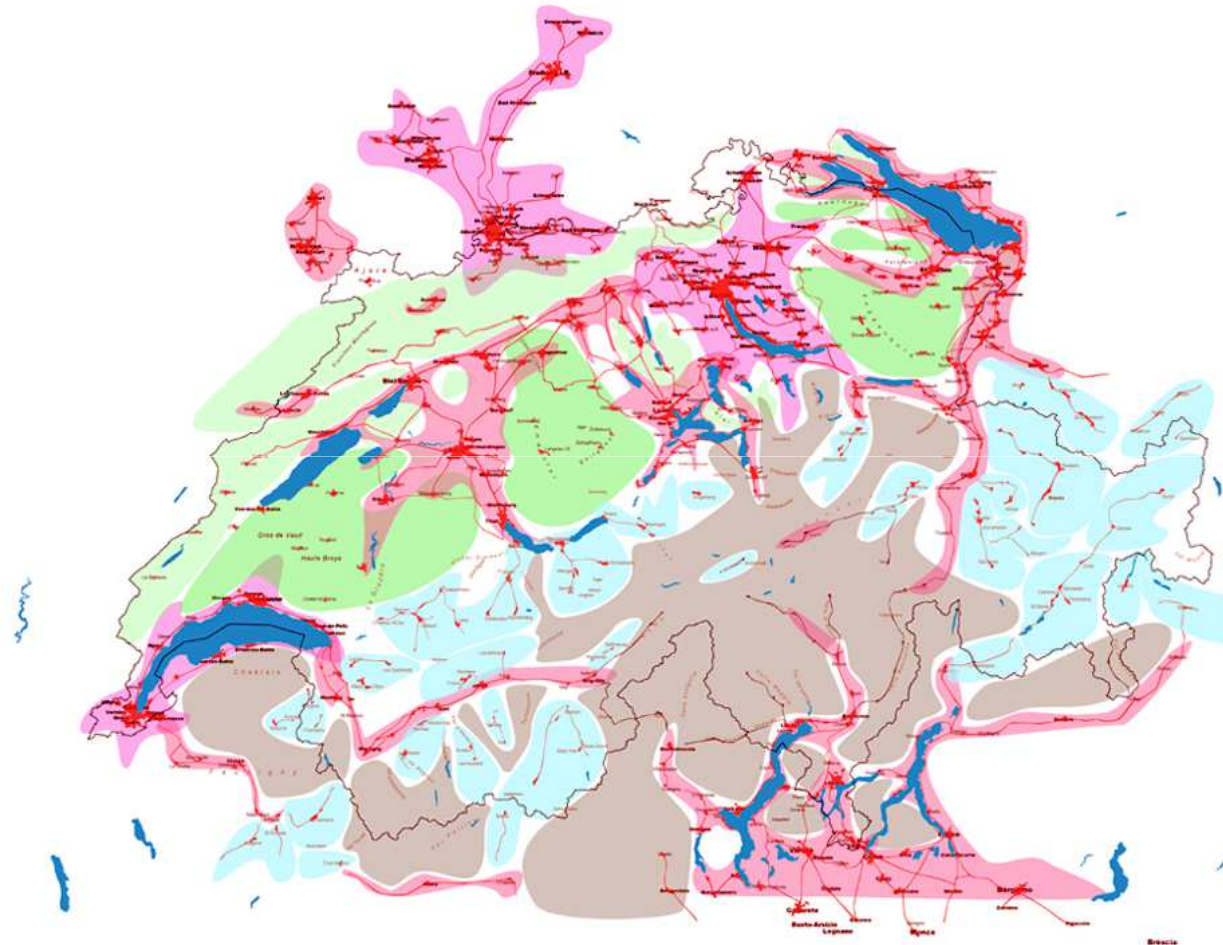
# 1. Origine du PTS \_ ii

1996 — Grandes lignes de l'organisation du territoire suisse [OFAT]



# 1.Origine du PTS \_ iii

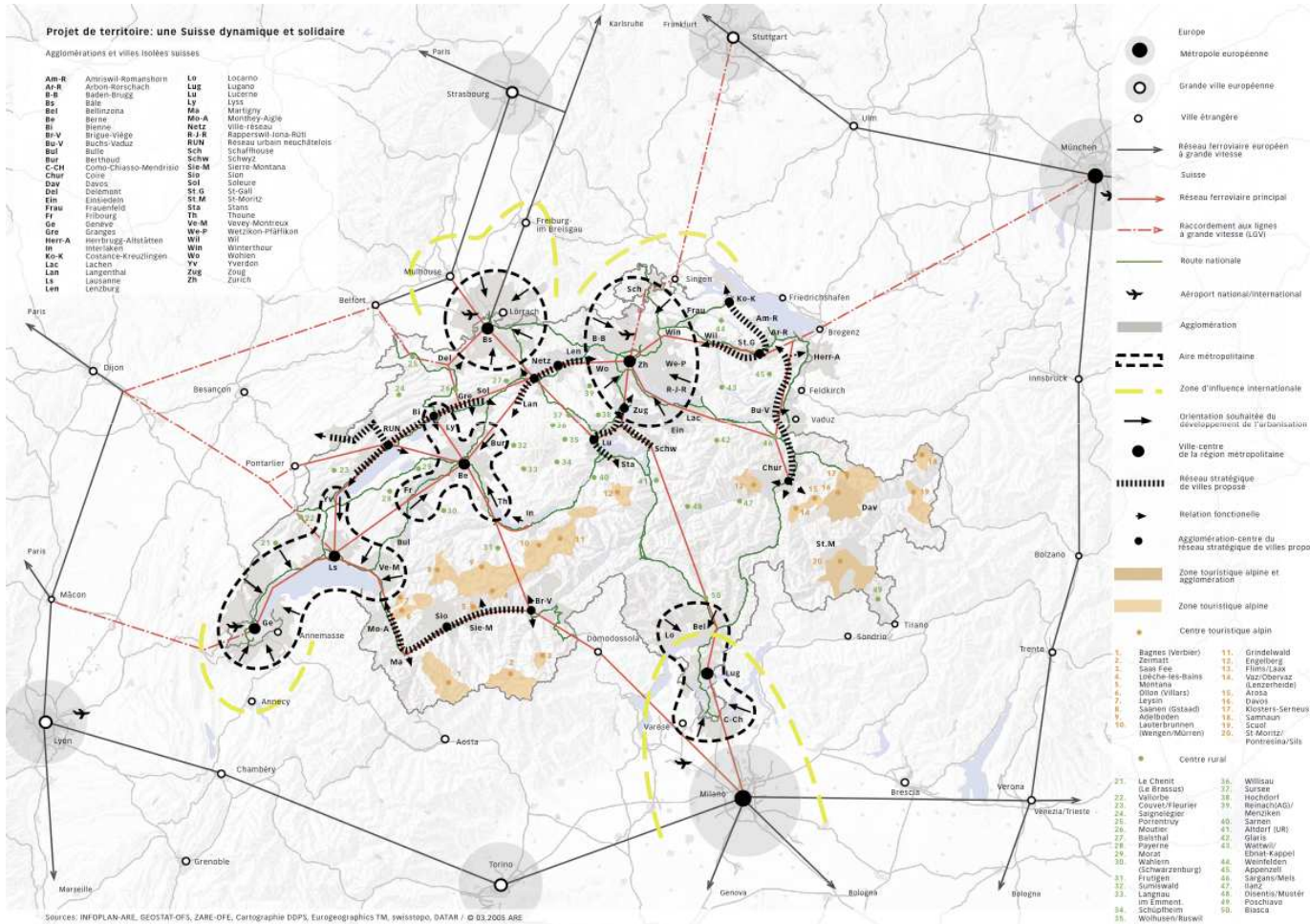
2004 – Urbane Potenziale der Schweiz



© ETH Studio Basel [2005]

# 1. Origine du PTS \_ iv

2005 — Projet de territoire de l'ODT



ODT [2005: 82]

# Projet de territoire Suisse

Conseil fédéral suisse  
Conférence des gouvernements  
cantonaux  
Conférence suisse des directeurs  
cantonaux des travaux publics,  
de l'aménagement du territoire  
et de l'environnement  
Union des villes suisses  
Association des Communes Suisses

Version remaniée

## 2012

Document disponible à l'adresse:  
[www.are.admin.ch/dam/are/fr/  
dokumente/.../  
projet\\_de\\_territoiresuisse.pdf](http://www.are.admin.ch/dam/are/fr/dokumente/.../projet_de_territoiresuisse.pdf)  
(site consulté le 29 novembre 2016)



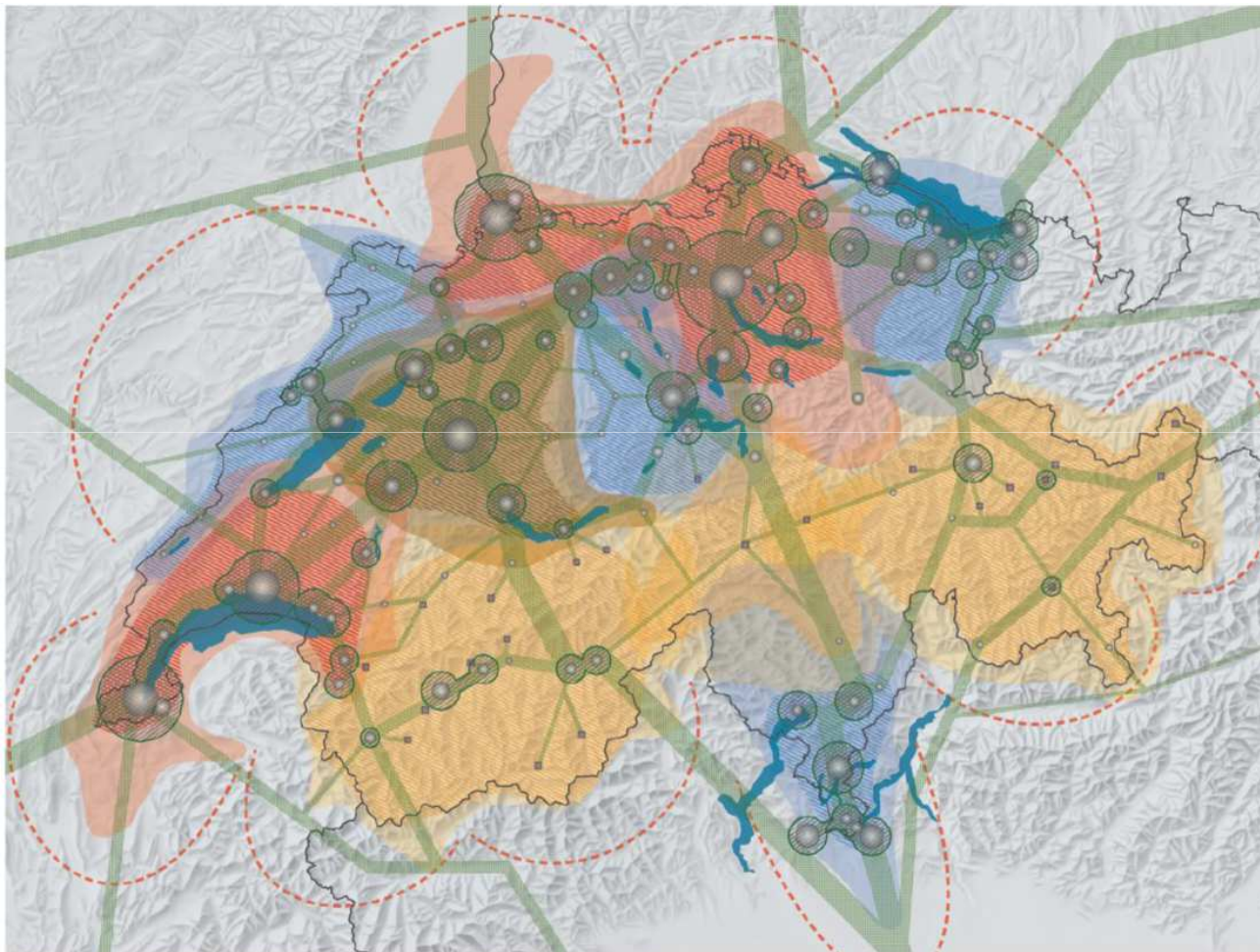
# 1. Origine du PTS \_ vi

- Une idée maîtresse:
  - Préserver la diversité, la solidarité et la compétitivité du pays
- Cinq objectifs:
  - Préserver la qualité du cadre de vie et la diversité régionale
  - Ménager les ressources naturelles
  - Gérer la mobilité
  - Renforcer la compétitivité
  - Encourager les collaborations
- Trois stratégies:
  - Mettre en place des territoires d'action et renforcer le réseau polycentrique de villes et de communes
  - Mettre en valeur le milieu bâti et les paysages
  - Coordonner transports, énergie et développement territorial



# 1. Origine du PTS \_ vii

Stratégie 1: Mettre en place 12 territoires d'action et renforcer le réseau polycentrique de villes et de communes



Conseil fédéral et *al.*  
[2012: 38-39]

## 2.Modalités d'élaboration du PTS \_ i

2006 — Début des travaux en vue du PTS

2007-2008 — Forums régionaux

2011 — Premier projet de PTS soumis à consultation

Automne 2012 — Approbation du PTS par les instances partenaires

## 2.Modalités d'élaboration du PTS \_ ii

- Pas de base légale formelle (art. 75 Cst.)

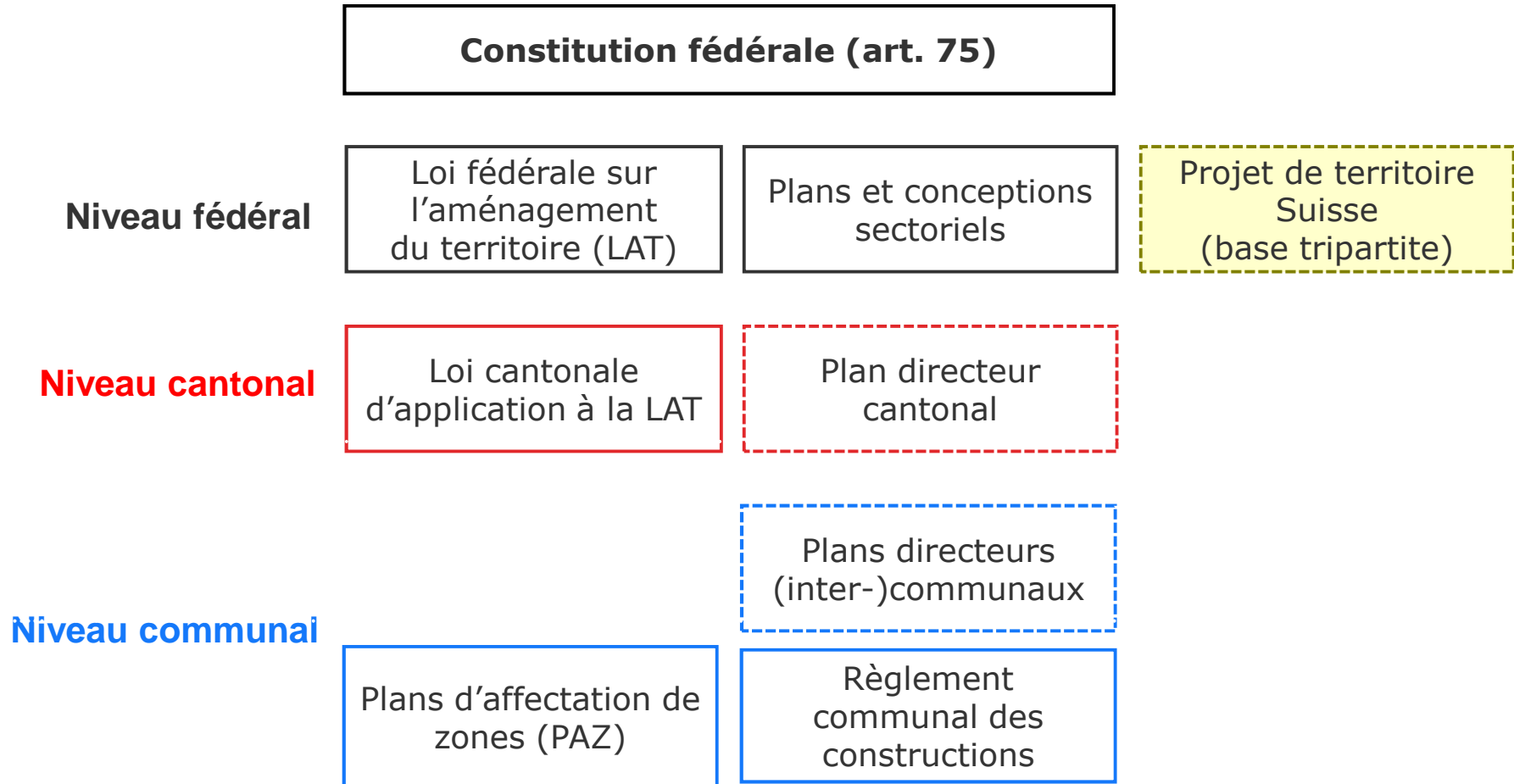
### **Art. 75** Aménagement du territoire

<sup>1</sup> La Confédération fixe les principes applicables à l'aménagement du territoire. Celui-ci incombe aux cantons et sert une utilisation judicieuse et mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire.

<sup>2</sup> La Confédération encourage et coordonne les efforts des cantons et collabore avec eux.

<sup>3</sup> Dans l'accomplissement de leurs tâches, la Confédération et les cantons prennent en considération les impératifs de l'aménagement du territoire.

## 2.Modalités d'élaboration du PTS \_ iii



## 2.Modalités d'élaboration du PTS \_ iv

Comment, néanmoins, fabriquer une légitimité ...

« Le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, ainsi que l'Union des Villes suisses et l'Association des communes suisses conviennent d'élaborer ensemble, dans le cadre de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA), le PTS » [Minger et Mazé 2013: 95].

Cet accord est formalisé dans la *Convention pour l'élaboration commune d'un projet de développement territorial* du 11 mai 2006

# Projet de territoire Suisse

Les instances partenaires:

Conseil fédéral suisse  
Conférence des gouvernements  
cantonaux  
Conférence suisse des directeurs  
cantonaux des travaux publics,  
de l'aménagement du territoire  
et de l'environnement  
Union des villes suisses  
Association des Communes Suisses

Conseil fédéral

CdC

DTAP

UVS

ACS

## 2.Modalités d'élaboration du PTS \_ vi

Et... ou l'absence d'une légitimité « formelle »...

« Cet instrument [...] **n'est pas contraignant**. Son application repose sur la **libre volonté**, sur le sens des responsabilités et sur la collaboration [...] entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes » [Minger et Mazé 2013: 93].



## 2.Modalités d'élaboration du PTS \_ vii

... n'exclut pas une légitimité « matérielle »

« [Le PTS est]... conçu comme un **cadre d'orientation** et une **base de décision** pour les politiques à incidence territoriale... » [Conseil fédéral et *al.* 2012: 7].

... auquel la Confédération se réfère, par exemple, pour évaluer les projets qui lui sont soumis dans le cadre de ses **politiques incitatives** (politique en faveur des agglomérations urbaines — dès 2001, politique des espaces ruraux et des régions de montagne — dès 2015).

### 3. Création d'une légitimité \_ i

Exemple du projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône (R3) en Valais...

- Un projet subventionné par la Confédération
- Un projet qui a fait l'objet d'une contestation à l'échelle du canton du Valais

Ce que dit le PTS [Conseil fédéral et *al.* 2012: 94]...

**Valoriser la plaine du Rhône  
comme espace multifonctionnel**

L'aménagement de la plaine du Rhône doit être guidé par une stratégie supracommunale et suprarégionale. Il s'agit notamment de tenir compte des besoins d'un développement concentré de l'urbanisation, de l'agriculture, de la protection contre les crues, ainsi que des espaces naturels et de délasserment. La troisième correction du Rhône constitue un facteur déterminant de ce processus.

### 3. Création d'une légitimité \_ ii



Stratégie 2 du PTS: Mettre en valeur le milieu bâti et les paysages

Le PTS, entre autres, a été utilisé par les autorités cantonales pour défendre leur projet R3... avec succès...

Le projet R3 a été finalement soutenu lors de la votation cantonale du 14 juin 2014 par 57% des votants...

## 4. Discussion de la notion de TdA\* \_ i

« Les TdA traduisent une volonté de dépasser les limites institutionnelles des 26 cantons suisses.

Les TdA traduisent une volonté politique de traiter ensemble les défis territoriaux.

Les TdA se superposent en partie: ils ont chacun une aire principale et une aire élargie. »

Propos de Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial  
*in* Schuler et Dessemontet [2016: 1].

\* TdA = territoire d'action

## 4. Discussion de la notion de TdA \_ ii

« Les TdA [sont des] espaces fonctionnels suprarégionaux enjambant les frontières cantonales et dont les modes de gouvernance sont encore pour l'essentiel à l'état de feuille blanche »

Vodoz et *al.* [2003:249].

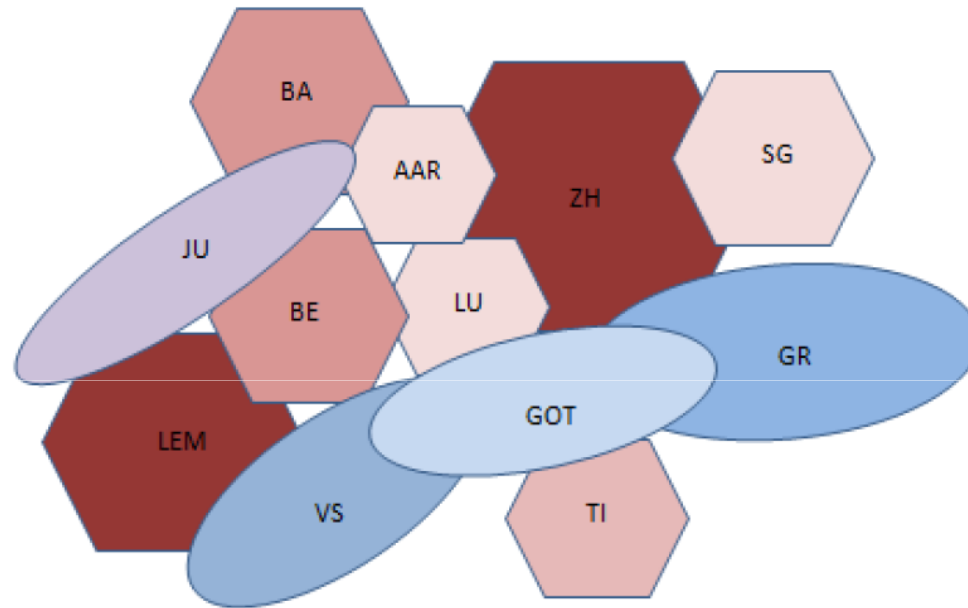
Les TdA sont des territoires de projet avant tout.

« Les acteurs concernés sont invités à définir eux-mêmes les grandes orientations et le périmètre des territoires d'actions [...] »

Conseil fédéral et *al.* [2012: 5].

## 4. Discussion de la notion de TdA \_ iii

Schéma 1 Territoires d'action selon des concepts fonctionnels et morphologiques

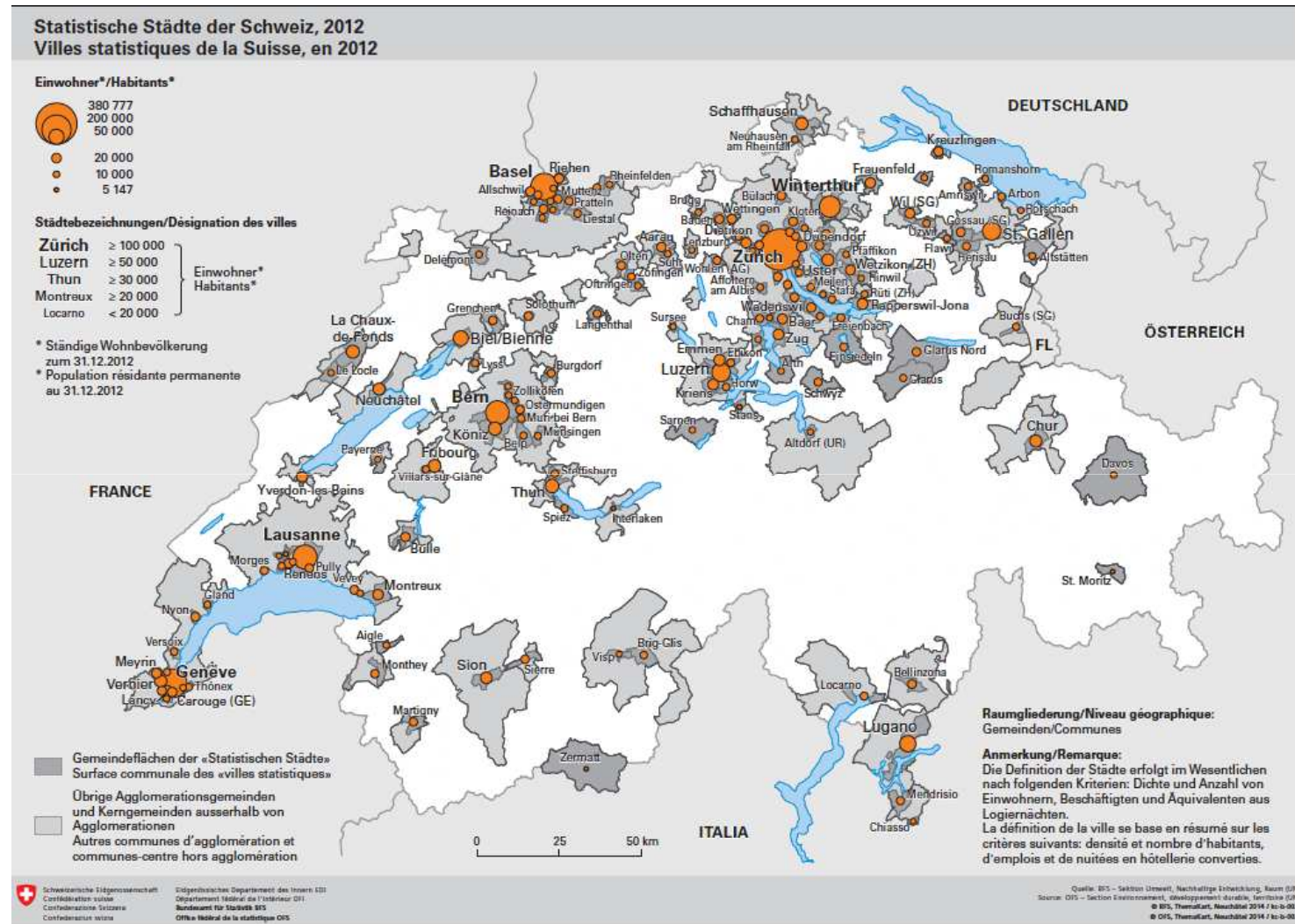


Légende : Les TdA délimités selon un concept fonctionnel sont représentés en hexagones rouges, tandis que les TdA à délimitation morphologique sont dessinés en ellipses bleues. L'intensité de la couleur indique leur niveau de centralité.

Schuler et Dessemontet [2016: 23]



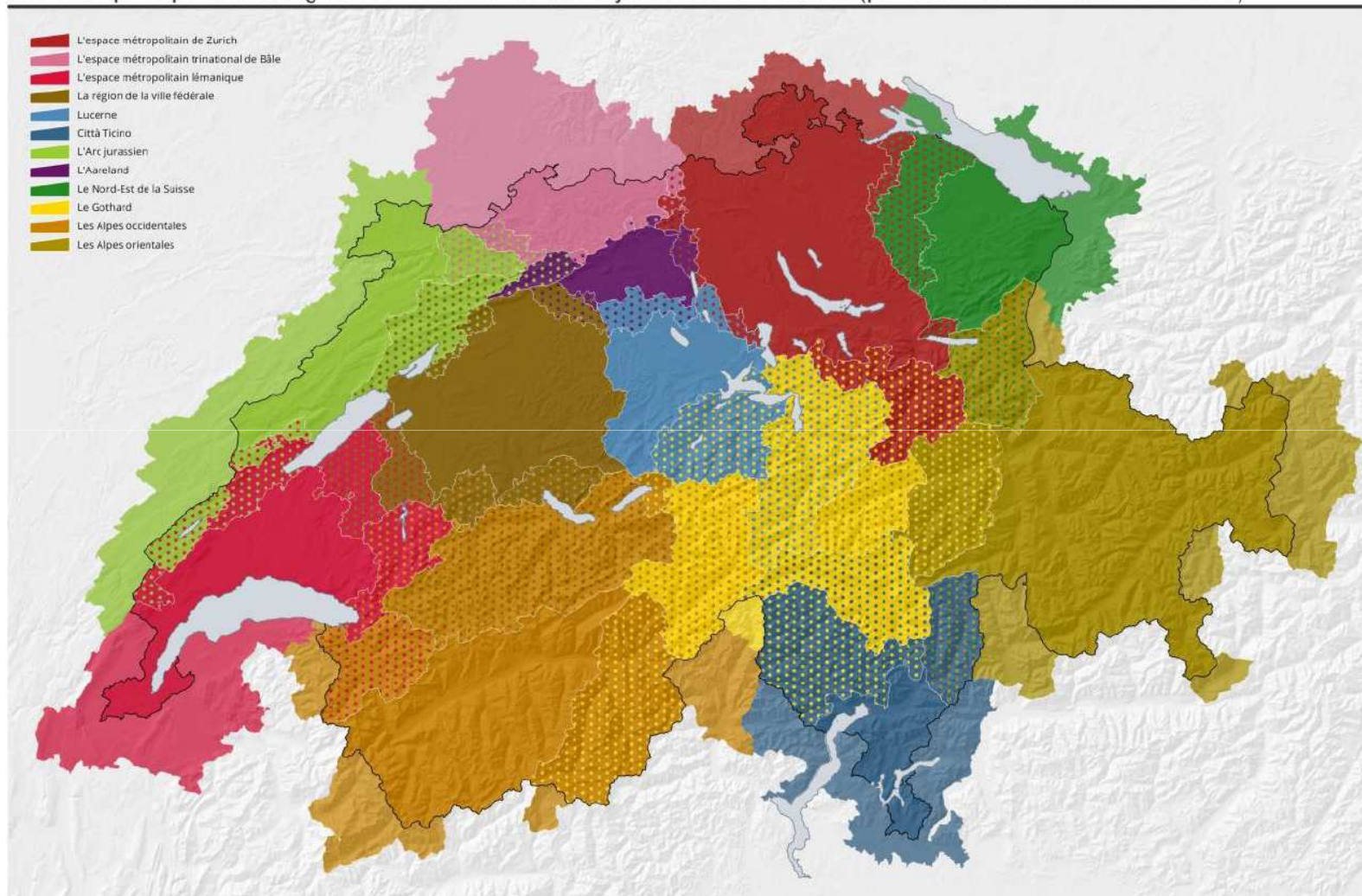
# 4. Discussion de la notion de TdA \_ iv





## 4. Discussion de la notion de TdA \_ v

Les aires principales et élargies des 12 territoires du Projet de territoire Suisse (parties suisses et transfrontalières)



Schuler et Dessemontet [2016: 35]

## 4. Discussion de la notion de TdA \_ vi

Tableau 1 : Caractéristiques des 12 territoires d'action selon les approches théoriques

	Structure institutionnelle	Collaboration métropolitaine	Collaboration transfrontalière	Approche fonctionnelle	Contexte morphologique	Caractéristiques économiques
11 ZH		Verein Metropolitanraum Zürich	Non	grand centre		Services financiers
12 BA	NWRK	Metropolitan-konferenz Basel	Eurodistrict tri-national de Bâle	grand centre	Bassin rhénan, Jura tabulaire	Chimie
13 LEM	CGSO	Métropole lémanique	Conseil du Léman	grand centre bipolaire	Bassin lémanique	Organisations internationales
14 BE	CGSO	Region capitale suisse	Non	grand centre		Administration fédérale
21 LU	ZRK		Non	centre moyen	Lac des Quatre-Cantons	tourisme mixte, industrie
22 TI		(Milan)	Regione insubrica	réseau urbain	Alpes du Sud	tourisme mixte
23 JU	CGSO		Conférence TransJurassienne	réseau urbain	Massif du Jura	industrie spécialisée
24 AAR	NWRK		non	réseau urbain		Logistique, transports, industrie spécialisée, énergie
25 SG	ORK		Internationale Bodenseekonferenz	centre moyen	(Suisse orientale)	industrie spécialisée
31 GOT	ZRK		non	sans centralité	Alpes centrales	tourisme mixte, transports
32 VS	CGSO		rég	réseau urbain	Alpes occidentales	tourisme mondial, énergie, agriculture
33 GR	ORK		rég	réseau urbain	Alpes orientales	tourisme mondial, énergie

Schuler et Dessemontet [2016: 18]

## 5.Exemples \_ i

### Métropole lémanique (source: [www.metropolelemanique.ch](http://www.metropolelemanique.ch))

- Les gouvernements genevois et vaudois ont signé le 9 novembre 2011 un accord portant sur le développement et la promotion de la Métropole lémanique. [...]. Leur objectif est de renforcer le **poids de la région** à l'échelle nationale et d'en assurer la **compétitivité économique**, tout en y maintenant une qualité de vie élevée.
- Autour des deux centres urbains de Genève et de Lausanne, les deux cantons forment une **communauté d'intérêt** et l'un des pôles économiques les plus dynamiques d'Europe avec une progression du nombre d'emplois et d'habitants nettement supérieure à la moyenne nationale depuis dix ans.
- Les objectifs de la Métropole lémanique portent sur quatre axes prioritaires: la **mobilité**, l'accueil des **fédérations sportives** et **organisations internationales**, la promotion du pôle d'excellence dans le **domaine de la santé** ainsi que la **formation** et la **recherche**.

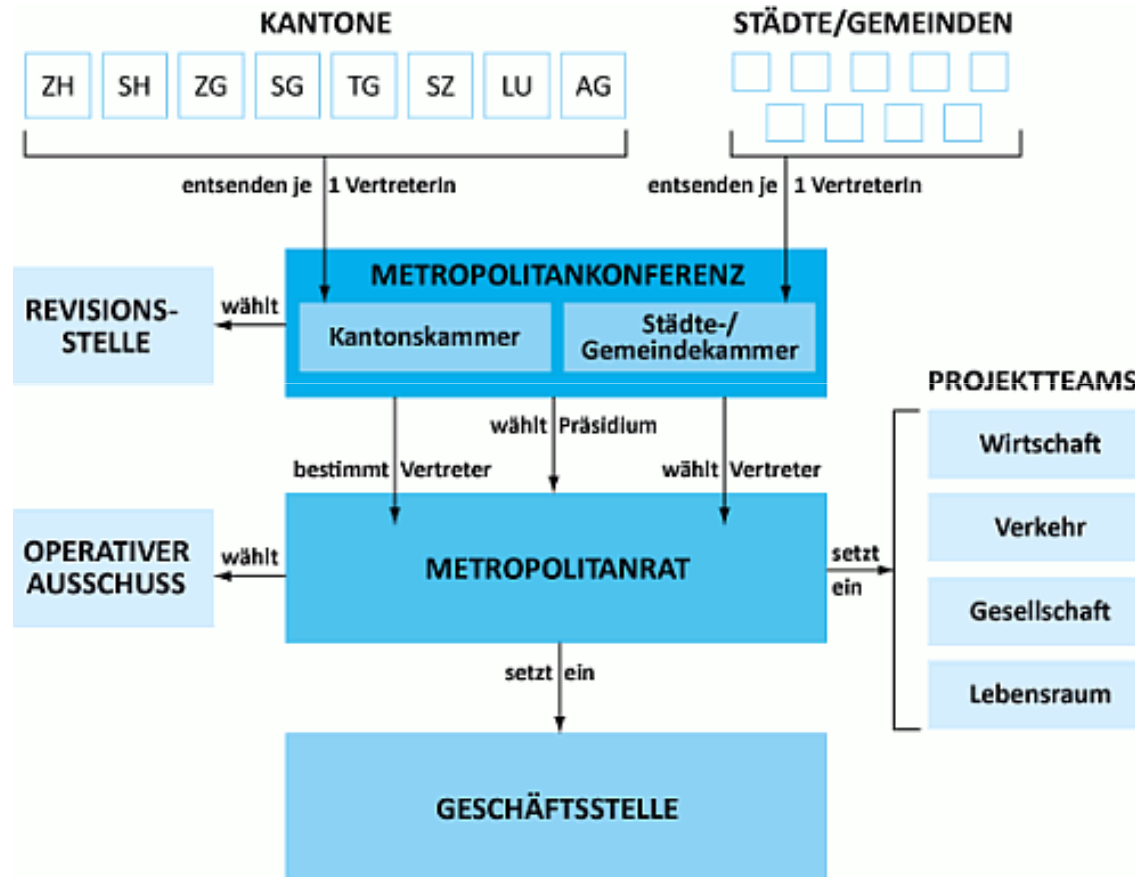
## 5.Exemples \_ ii

### Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGSA)

- « La stratégie territoriale des espaces alpins en Suisse sert à concrétiser le PTS. Elle constitue un instrument de coordination des cantons alpins pour les problèmes et champs d'action communs ». [Die Gebirgskantone 2014: 4].
- Cette stratégie compte « 4 champs d'action stratégiques prioritaires :
  - Ménager et utiliser durablement les qualités et ressources naturelles
  - Renforcer les centres alpins
  - Améliorer et garantir sur le long terme les infrastructures de transport et de télécommunications
  - Développer et optimiser l'utilisation des forces hydrauliques ».[Die Gebirgskantone 2014: 5].
- Cette stratégie concerne les 3 TdA alpins du Valais, du Gothard et des Grisons, ainsi qu'une partie du TdA « Città Ticino ».

## 5.Exemples \_ iii

Verein Metropolitanraum Zürich (fondée en 2005)



Source: [http://www.metropolitanraum-zuerich.ch/files/Metro/user\\_upload/Dokumente/Verein/organigramm\\_500px\\_pj.gif](http://www.metropolitanraum-zuerich.ch/files/Metro/user_upload/Dokumente/Verein/organigramm_500px_pj.gif)  
(consulté le 05.12.2016)

# Références bibliographiques \_ i

Conseil fédéral, CdC, DTAP, UVS, ACS. 2012. *Projet de territoire suisse, version remaniée*. Berne: DETEC.

Conseil fédéral. 1996. Rapport sur les grandes lignes de l'organisation du territoire suisse. *Feuille fédérale* 34, vol III : 526-595.

Die Gebirgskantone. 2014. *Stratégie territoriale des espaces alpins en Suisse*. Coire: CGCA.

ETH Studio Basel 2005. *La Suisse – portrait urbain*. Basel: Birkhäuser.

Minger T., et Mazé A. 2013. Le Projet de territoire suisse. In *Les horizons de la gouvernance territoriale*, publié par L. Vodoz et al.: 93-103. Lausanne: PPUR.

ODT. 2005. *Rapport sur l'aménagement du territoire 2005*. Berne: ARE. Document disponible à l'adresse : [www.are.admin.ch/are/fr/raum/reb/index.html](http://www.are.admin.ch/are/fr/raum/reb/index.html)

# Références bibliographiques \_ ii

Schuler M., et P. Dessemontet. 2016. *Projet de territoire suisse. Délimitation des territoires d'action*. Ittigen: ARE. Document disponible à l'adresse : [www.are.admin.ch/dam/are/fr/dokumente/raumplanung/publikationen/raumkonzept\\_schweizabgrenzungderhandlungsraeume.pdf.download.pdf/projet\\_de\\_territoiresuissedelimitationdesterritoiresdaction.pdf](http://www.are.admin.ch/dam/are/fr/dokumente/raumplanung/publikationen/raumkonzept_schweizabgrenzungderhandlungsraeume.pdf.download.pdf/projet_de_territoiresuissedelimitationdesterritoiresdaction.pdf)

Vodoz L., Thévoz L., et Faure P. 2013. Conclusion. In *Les horizons de la gouvernance territoriale*, publié par L. Vodoz et al.: 243-251. Lausanne: PPUR.